

LA POSE DE VOTRE PARQUET

AVANT LA POSE

Stockage parquet

Les paquets doivent être placés à l'abri des intempéries et stockés dans des locaux propres, parfaitement secs et non sujets aux condensations de vapeur d'eau, chauffés si nécessaire. Le parquet doit être stocké à plat à l'abri des remontées d'humidité.

Les paquets seront stockés au minimum 48 heures dans la pièce avant la pose et ils ne seront ouverts qu'au moment de la pose au fur et à mesure de l'avancement.

Contrôle du parquet

Malgré les différents contrôles effectués en fabrication, si des lames non conformes étaient visibles avant la pose, elles doivent être mises de côté et ne doivent surtout pas être posées. Adressez-vous immédiatement à votre revendeur.

Aucune réclamation ne pourra être acceptée si des lames non conformes sont posées. Tout parquet posé est reconnu accepté et ne pourra donner lieu à aucun échange.

État de chantier avant la pose

La pose du parquet est la dernière étape à faire avant l'occupation des locaux.

Les travaux de gros œuvre, maçonnerie, pose de vitrage, plomberie, peinture et papier peint... doivent être achevés et secs (humidité < 5%) avant la pose du parquet.

La température des locaux sera de 15°C minimum et l'hygrométrie de l'air ambiant comprise entre 40% et 65%.

Attention : Nos parquets ne sont pas destinés à être posés dans des pièces humides (salle de bain, sauna, cuisine,...).

Le support

Le parquet doit être posé sur un support parfaitement adapté à sa mise en œuvre.

Le support doit être Sec, Plan, Résistant et Sain.

Sec : L'humidité du support ne doit pas excéder 3% dans sa masse pour un support mortier ou béton et ne doit pas exposer le parquet à des remontées ou infiltrations d'humidité sous quelque forme que ce soit.

Plan : Flèche < à 5 mm sous une règle de 2 mètres et < à 1 mm sous une règle de 20 cm en tout point du support.

Résistant : Le support doit être parfaitement résistant, rigide, et présenter une cohésion et une dureté convenables à la mise en œuvre du parquet.

Sain : Le support ne doit pas présenter de faïençage, croûte, pulvérulence en surface.

LA POSE DU PARQUET

La pose des parquets sera réalisée selon les Documents Techniques Unifiés en vigueur (DTU) :

Parquets Massif 14 mm : DTU 51-2 Parquets à Coller ;

Parquets Massif 20 mm : DTU 51-2 Parquets à Coller et DTU 51-1 Parquets Cloués ;

Parquets Contrecollé 14 mm : DTU 51-2 Parquets à Coller et DTU 51-11 Parquets à pose Flottante ;

Parquets Contrecollé 20 mm : DTU 51-2 Parquets à Coller, DTU 51-1 Parquets Cloués et DTU 51-11 Parquets à pose Flottante.

Début de la pose

Pour harmoniser la pose de votre parquet, il est conseillé de mélanger les lames de plusieurs colis en orientant la pose de préférence parallèlement à la longueur de la pièce.

Démarrer la pose rainure de la lame en appui sur les cales qui permettent de laisser le jeu de dilatation.

Continuer ainsi jusqu'à la fin de la pièce. Couper la dernière lame de la 1ère rangée selon la longueur nécessaire.

Redémarrer avec la chute de la rangée précédente la rangée suivante et ainsi de suite. Procéder ainsi en vous assurant que les joints en bout de lame soient décalés d'une rangée à l'autre d'au moins 30 cm ou 2 fois la largeur de la lame. Ne jamais aligner les joints de lames d'une rangée à l'autre.

Joint de dilatation

Il est obligatoire de laisser un joint de dilatation au minimum 10 mm pouvant aller jusqu'à 12 mm sur la périphérie de la pièce et autour de tout obstacle (huisserie, tuyau de radiateur,...).

Le joint de dilatation sera ensuite masqué par les plinthes ou accessoires de finition.

La pose

Parquet massif 14 mm :

Le parquet massif 14 mm doit être posé Collé en plein.

Il est impératif d'utiliser une colle adaptée au support de type MS polymère ou PU mono-composant appliquée avec des spatules appropriées. Respecter la consommation de colle indiquée par le fabricant.

La pose sur sol chauffant basse température (maximum 28°C) est possible avec une pose « collé en plein » et avec une largeur de lame de 150 mm maximum.

Parquet massif 20 mm :

Le parquet massif 20 mm peut être posé Collé en plein ou Cloué.

Dans le cas d'une pose collée en plein, procéder de la même façon que pour le parquet massif 14 mm.

Dans le cas d'une pose clouée, l'entraxe entre solives ou lambourdes doit être au maximum de 40 cm d'axe en axe. Au-delà, il sera impératif de rajouter une lambourde ou une solive.

La pose sur sol chauffant basse température et sol rafraîchissant n'est pas autorisée pour des parquets massifs de 20 mm d'épaisseur.

Parquet contrecollé 14 mm :

Le parquet contrecollé 14 mm peut être posé Collé en plein ou Flottant.

Dans le cas d'une pose collée en plein, procéder de la même façon que pour le parquet massif 14 mm.

Dans le cas d'une pose flottante, utiliser une colle de type D3 pour un encollage des assemblages « rainure et languette ».

La pose sur sol chauffant basse température (maximum 28°C) est possible avec une pose « collé en plein ».

Parquet contrecollé 20 mm :

Le parquet contrecollé 14 mm peut être posé Collé en plein, Cloué ou Flottant.

Dans le cas d'une pose collée en plein, procéder de la même façon que pour le parquet massif 14 mm.

Dans le cas d'une pose clouée, procéder de la même façon que pour le parquet massif 20 mm.

Dans le cas d'une pose flottante, procéder de la même façon que pour le parquet contrecollé 14 mm.

La pose sur sol chauffant basse température et sol rafraîchissant n'est pas autorisée pour des parquets contrecollés de 20 mm d'épaisseur.

APRÈS LA POSE

Dépoussiérer et aspirer votre parquet juste après la pose.

Il est recommandé l'application d'une couche d'huile d'entretien pour parquets huilés sur le parquet nouvellement installé.

Entretien

Les finitions des parquets appliquées en usine sont destinées à un usage domestique ou commercial avec un entretien régulier qui complète et maintient l'aspect initial.

De façon courante et régulière, un parquet huilé peut être aspiré, balayé et nettoyé avec un savon d'entretien pour parquet huilé mélangé à de l'eau claire appliqué avec un chiffon approprié très bien essoré. Selon le trafic de chaque pièce, le parquet sera huilé au minimum une fois par an, voire plus fréquemment selon l'usage des locaux.

Le parquet verni peut être aspiré, balayé et nettoyé avec un savon d'entretien pour parquet verni mélangé à de l'eau claire avec un chiffon approprié et bien essoré. De façon ponctuelle, il est possible d'appliquer un polish spécial parquet.

Pour une pose en locaux commerciaux, une sur-vitrification est nécessaire.

Recommandations générales

Il est conseillé de prévoir des paillasons dans les entrées de pièces, des patins feutres sous les pieds de meubles et des tapis sous les sièges à roulettes.

			Classe d'usage*					
			Usage domestique			Usage commercial		
Parquet Impexwood	Épaisseur du parement	Essence de bois	21	22	23	31	33	34
Duopark 13 mm	> 2,5 mm	Châtaigner	✓					
		Chêne, Hêtre, Érable			✓			
		Jatoba, Merbau, Wengé				✓		
Duopark 14 mm	> 3,2 mm	Châtaigner		✓				
		Chêne, Hêtre, Érable				✓		
		Jatoba, Merbau, Wengé					✓	
Massif 14 mm Duopark 20 mm	> 4,5 mm	Châtaigner			✓			
		Chêne, Hêtre, Érable					✓	
Massif 20 mm	> 7 mm	Chêne						✓

* Classement d'usage attribué au parquet brut selon la norme XP B53-669.

Usage domestique

	21 – zone de faible passage ou intermittent	Chambre sans accès sur l'extérieur
	22 – zone de passage moyen	Toute pièce avec accès sur l'extérieur Dégagement, circulation intérieur au logement Chambre ou suite d'hôtel
	23 – zone de passage intense	Bureau individuel

Usage commercial

	31 – zone de faible passage ou intermittent	Salle de conférence, salle de réunion, Bibliothèque Circulations d'hôtel Salon, salle d'attentes ou de réunion dans un hôtel
	33	Musée, salle d'exposition ; hors hall de réception du public Locaux d'informatique Agence commerciale dans un aéroport Salon d'embarquement, salon d'attente type « lounge » Grand magasins – rayons au rez-de-chaussée
	34 – zone de passage intense à très intense	Hôtel – hall d'entrée, y compris réception Salles de repos ou d'exercice n'ouvrant pas sur l'extérieur (écoles maternelles) Salle de classe n'ouvrant pas sur l'extérieur (tout âge) Bibliothèque, salle de documentation Amphithéâtre n'ouvrant pas sur l'extérieur